

**ISO**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO  
R 518

GRIFFES POUR ACCESSOIRES  
D'APPAREILS DE PRISE DE VUES

---

1<sup>ère</sup> ÉDITION

Novembre 1966

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 518, *Griffes pour accessoires d'appareils de prise de vues*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 42, *Photographie*, dont le Secrétariat était assuré par l'American Standards Association, Inc. (ASA).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1955 et aboutirent en 1959 à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En août 1961, ce Projet de Recommandation ISO (N° 428) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé par les Comités Membres suivants:

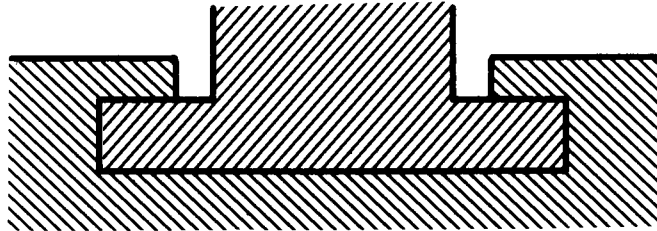
Allemagne	Italie	Suède
Belgique	Nouvelle-Zélande	Suisse
Brésil	Pays-Bas	U.R.S.S.
Canada	Roumanie	U.S.A.
Chili	Royaume-Uni	

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

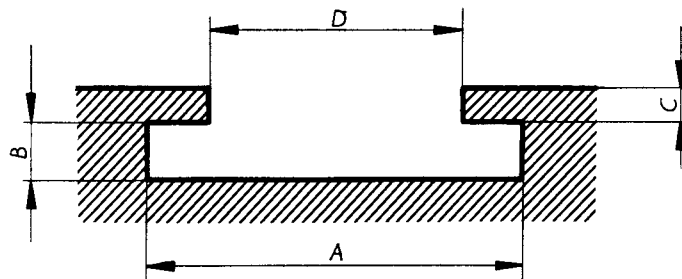
Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en novembre 1966, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

## GRIFFES POUR ACCESSOIRES D'APPAREILS DE PRISE DE VUES

Mode de guidage latéral préféré



Dimensions et tolérances



Dimensions	millimètres	inches
<i>A</i>	$18,6 \begin{smallmatrix} + 0,20 \\ 0 \end{smallmatrix}$ mm	$0,73 \begin{smallmatrix} + 0,01 \\ 0 \end{smallmatrix}$ in
<i>B</i>	$2,0 \begin{smallmatrix} + 0,15 \\ 0 \end{smallmatrix}$ mm	$0,079 \begin{smallmatrix} + 0,006 \\ 0 \end{smallmatrix}$ in
<i>C</i>	1,5 mm maximum	0,06 in maximum
<i>D</i>	12,5 mm minimum	0,49 in minimum

Une butée doit être prévue à l'extrémité antérieure de la griffe, la longueur de la griffe jusqu'à la butée étant de  $15 \begin{smallmatrix} + 4 \\ 0 \end{smallmatrix}$  mm ( $0,6 \begin{smallmatrix} + 0,16 \\ 0 \end{smallmatrix}$  in).

Une aire rectangulaire débordant de 12,5 mm (0,49 in) à l'avant et à l'arrière de la griffe et s'étendant sur 25 mm (0,98 in) à droite et à gauche de l'axe de la griffe sera complètement dégagée au-dessus de la griffe.